

SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

INSCRIPTION A L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Centre de loisirs Educatifs « 3-17 ans » ÉTÉ 2026

Lieu : 125 rue du Calvaire 88470 Saint-Michel-sur-Meurthe

Document à rendre au plus tard le 26 juin 2026 (pour la première semaine)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L' ENFANT À INSCRIRE

Nom..... Prénom..... Âge :.....

INSCRIPTION ALSH ÉTÉ 2026

Jours de fréquentation du Centre de Loisirs

Les inscriptions à la semaine sont prioritaires. L'inscription sur 3 jours ne sera prise en compte qu'en fonction des places disponibles à l'issue de la clôture des inscriptions, soit après le 26 juin 2026.

Du lundi 06 juillet au vendredi 31 juillet 2026 : (cochez le ou les jours souhaités : 5 ou 3 jours)

Semaine 28 Du lundi 06/07 au vendredi 10/07	Semaine 29 Du lundi 13/07 au vendredi 17/07	Semaine 30 Du lundi 20/07 au vendredi 24/07
L / M / M / J / V	L / M / M / J / V	L / M / M / J / V
Semaine 31 Du lundi 27/07 au vendredi 31/07		
L / M / M / J / V		

Facturation et Règlement

Tableau de modulation des Tarifs					Déductions	
Tarifs ALSH 2026	St Michel 5 jours	Extérieur à St Michel 5 jours	St Michel 3 jours	Extérieur à St Michel 3 jours		
Tranche 1 CAF et MSA 0<QF <600	73 €	98 €	45 €	60 €	<i>Dans le cas d'une semaine de 5 jours avec un jour férié (comme par exemple le 14 juillet), il n'est possible de déduire ce jour uniquement sur la tarification 5 jours. Cette déduction n'est pas autorisée sur la tarification 3 jours.*</i>	
Tranche 2 CAF et MSA 601<QF<1197	75 €	100 €	47 €	62 €	* Mardi 14 juillet férié	15 €
Tranche 3 CAF et MSA 1197<QF<+	77 €	103 €	49 €	64 €	Forfait Aide aux Temps Libres CAF * 1€ =€
Non allocataire	91 €	116 €	57 €	72 €	Chèques vacances ANCV€
Veuillez reporter le prix concernant votre tranche ci-dessous: (A):€					Prise en charge CE : à préciser€
					Autres€
					Total des déductions	(B).....€

Récapitulatif règlement :

Chèque à l'ordre des Francas des Vosges

Prix du séjour (A)	Déductions (B)	Total du séjour	Mode de règlement	Réglé le
		(A)-(B)=€		

SIGNATURE DES REPRESENTANTS LEGAUX

1 - J'autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées.

2 - J'autorise les organisateurs à prendre toutes mesures, en cas d'urgence médicale. Il sera fait appel aux services d'aide médicale urgente du centre 15 chargés d'évaluer la situation et de déclencher la réponse adaptée. La famille sera immédiatement avertie par nos soins.

3 - Je m'engage à rembourser les honoraires médicaux et pharmaceutiques avancés par les organisateurs, en raison des soins prodigués.

4- En cas de séparation, si l'un des parents n'est pas habilité à prendre en charge l'enfant, vous devez nous fournir une pièce justificative (copie du jugement)

5 - Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et je m'engage à le respecter et à le faire respecter.

Rappel : Uniquement les personnes indiquées sur le dossier d'inscription initial seront habilitées à récupérer votre enfant. En cas de changement, vous devez le signaler par écrit à la structure.

A..... le.....

Signatures :

CONTACT :

Mme WELSCH Estelle, Directrice du centre de loisirs éducatifs des Francas des Vosges pour la Commune de SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

- Mail : clestmichel@francas-vosges.org

Association Départementale des Francas des Vosges

7 quartier de la Magdeleine - 88000 EPINAL

Tél : 03 29 82 48 08 - E-mail : contact@francas-vosges.org